

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

éclamation : contact@mupras.com

rise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

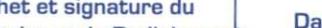


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Mr EL AMRANI JOUTEY Ab Dossier : e0206018 / Date 06.02.2020 Total B: 58 / Dossier : 51,62DH B 40B 18			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Cabinet de Consultations &
d'Explorations Cardio-vasculaires

Docteur CHAMI Mohammed
CARDIOLOGUE
Spécialiste diplômé de la Faculté de
Médecine de Bruxelles



عيادة تشخيص و استشاف
أمراض القلب و الشرايين
دكتور محمد الشامي

أخصائي في أمراض القلب و الشرايين

محل مصحة القلب ببروكسل

Casablanca, le..... 10/10/2002.

نـ: EL amrani jahy abdelhak

T P I NR

1 fois par mois pendant
1 an.

Mr EL AMRANI JOUTEY Ab
Ddn 01.12.1953 / M
Nr dossier : e0206018 /



pour scan en flot ordonnance

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11 - 13, Rue Houcine BEN AU
CASABLANCA - Tel: 05 22 27 64 84

Dr Mohammed CHAMI
Cardiologue (LLB)
N° 17, Place Charles Nicolle
Casab - Tél: 05 22 48 44 01
Gsm: 06 61 15 08 66

Coudon

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni**  **bio** International

FACTURE

Numéro e0206018

N° Matricule:0003183 A

Analyses du 6.02.2020

Prescrit par : Dr CHAMI Mohammed

Monsieur EL AMRANI JOUTEY Abdelilah
LOT TOURIA N 7 PCE NOUACEUR
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 19 Février 2020

TP PDS1

TOTAL des B : 58 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 51,62 DH

Part à la charge du patient : 100% 51,62 DH

Net à payer : 51,62 DH

PAYE



Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0206018

Docteur CHAMI Mohammed
17 place charles nicole
CASABLANCA

Patient né le 01.12.1953 66 ans

Enregistré le 6.02.2020 à 16h24

Edition du 6 Février 2020

Monsieur EL AMRANI JOUTEY Abdelilah
LOT TOURIA N 7 PCE NOUACEUR
CASABLANCA
RAM MUPRAS

HEMOSTASE ET COAGULATION

Valeurs de référence

Antériorités

13.12.19

21

Taux de Prothrombine

(chronométrie-STAGO-Start Max)

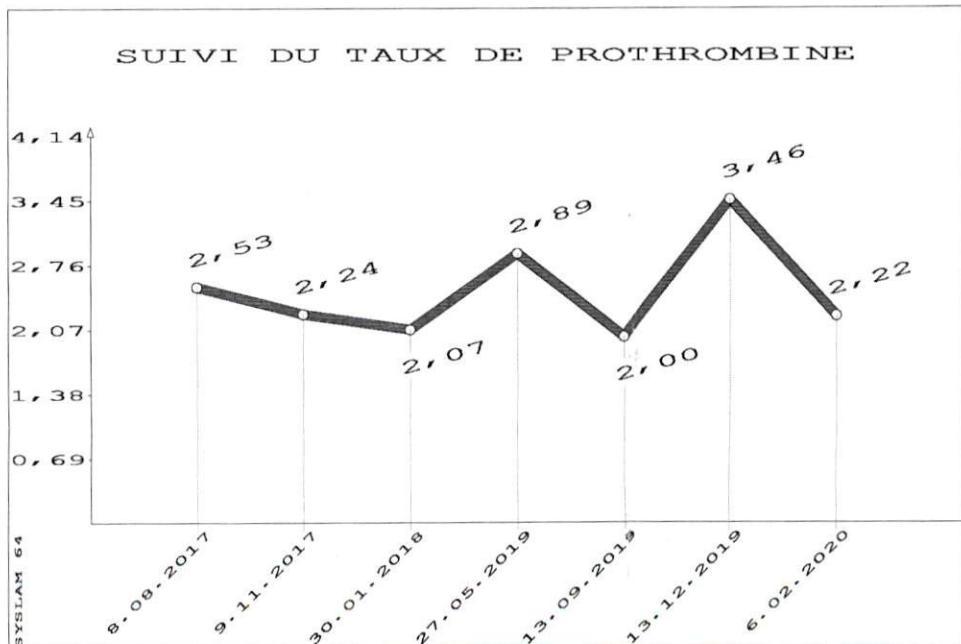
I.N.R.

3,46

ZONES THERAPEUTIQUES PRECONISEES POUR L'INR :

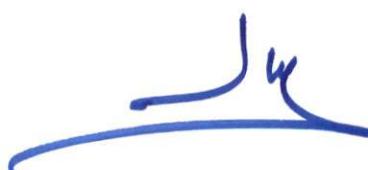
- Prophylaxie des thromboses veineuses : INR 2 à 3.
- Phlébites-Prévention des TV récidivantes : INR 2,5 à 4.
- Prophylaxie de la thrombose artérielle et valves cardiaques : INR 3 à 4,5.

Date	TP %
13.12.19	21
13.09.19	38
27.05.19	26
30.01.18	32
09.11.17	29
08.08.17	26



Traitements:SINTROM

dosage:1/3CP



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1